

Bachelier en biopharmaceutique (alternance)

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE FB 206 Séminaire d'étude industrielle de base			
Ancien Code	PAFB2B06	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABF2060		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Isabelle STAINIER (isabelle.stainier@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le séminaire d'étude industrielle de base a comme objectifs:

- renforcer les connaissances de l'environnement biopharmaceutique à travers des exemples concrets (visites, séminaires par des professionnels de l'industrie biopharma, conférences, ... - A confirmer en fonction des disponibilités des intervenants
- de développer l'esprit curieux et critique par rapport à l'environnement professionnel
- de développer la communication avec divers intervenants

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4 Construire son projet professionnel
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.3 Respecter la législation et les réglementations

Compétence 3 Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives

- 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 4 Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes dans les domaines biopharmaceutiques

- 4.1 Intégrer les connaissances des sciences fondamentales, biomédicales et professionnelles
- 4.2 Collecter et analyser l'ensemble des données
- 4.3 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Acquis d'apprentissage visés

Savoirs

- Identifier et décrire les domaines importants des unités de production pharmaceutique, et des services associés, à travers les visites en entreprises, séminaires donnés par des professionnels du domaine, ...
- Connaître et comprendre des sujets variés relatifs au milieu et aux activités d'une industrie biopharmaceutique
- Formuler des questions pertinentes à un présentateur invité ou lors de visites externes
- Lire des informations pertinentes par rapport aux activités organisées lors du cours
- Comparer et collecter des informations relatives à un même sujet afin de réaliser une synthèse
- Identifier des pistes d'amélioration, de sécurisation, d'intégration de contraintes environnementales

Aptitudes

- Etablir des liens entre différents sujets afin d'élaborer des synthèses
- Construire un raisonnement logique et développer son sens critique sur un sujet particulier
- Utiliser ses connaissances théoriques afin de relier ces dernières à l'expérience pratique abordée lors de visites externes, de séminaires, ...
- Interviewer des intervenants externes afin de collecter des informations qui lui seront utiles dans son environnement professionnel
- Découvrir de nouveaux domaines à travers un angle externe
- Développer une argumentation lors de la rédaction de rapports, de synthèses, d'interactions avec des intervenants externes, ...
- Analyser le fonctionnement interne d'une entreprise de l'industrie biopharmaceutique

Compétences

- Compiler des informations afin de fournir une synthèse pertinente sur différents thèmes
- Intégrer différents modes de fonctionnement dans l'industrie biopharmaceutique en fonction du contexte de travail
- Structurer des informations provenant de sources différentes afin de produire un rapport de synthèse
- Collaborer à la conception de projets en y intégrant les aspects de qualité, de sécurité et de performance
- Comparer différents environnements et modes de fonctionnement dans l'industrie biopharmaceutique
- Expliquer, critiquer, comparer des informations provenant de différentes sources afin de fournir une synthèse cohérente

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAFB1B13

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAFB2B06A Séminaire Etude industrielle de base

24 h / 5 C

Contenu

Les activités d'apprentissage relatives à ce cours consisteront en:

- visites d'entreprises actives dans le domaine biopharmaceutique
- séminaires donnés par des professionnels dans le domaine biopharmaceutique sur des sujets divers
- présentations sur des domaines utiles pour leur développement professionnel
- conférences externes
- ...

L'organisation et la nature de ces activités seront définies plus précisément en fonction de la disponibilité des intervenants externes

Démarches d'apprentissage

- Séminaires
- Excursions et visites
- Préparations / Recherche d'informations
- Travaux personnels

Dispositifs d'aide à la réussite

- Insister sur l'importance d'une participation active aux activités d'apprentissage organisées
- Assurer un cadre respectueux et bienveillant

Sources et références

Le support principal de ce cours consistera dans l'information collectée lors des différentes activités et dont le support peut varier (présentation PowerPoint, notes, ...)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents collectés lors des activités d'apprentissage déposés sur Moodle si leur format le permet

4. Modalités d'évaluation

Principe

En session 1 (Q2): une production journalière (travaux, rapports de visite, ...) sera comptabilisé pour 100% de la note finale

L'étudiant n'ayant pas été présent à minimum 80% des activités d'apprentissage (maximum de 20 % d'absence) verra sa note totale pour l'activité d'apprentissage et l'unité d'enseignement concernées qui sera de 0/20.

En session 2 (Q3): La note obtenue en Q1 sera reportée et interviendra pour 70% de la note finale de l'AA considérée.

Un travail de remédiation sera à réaliser et à remettre ou à présenter oralement pour la seconde session selon les modalités définies par l'enseignant. Ce travail de remédiation interviendra pour 30% de la note finale de l'AA

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Trv	100	Rap + Trv	100
Période d'évaluation				0		0

Rap = Rapport(s), Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

En session 1 (Q2): L'étudiant n'ayant pas été présent à minimum 80% des activités d'apprentissage (maximum de 20 % d'absence) verra sa note totale pour l'activité d'apprentissage et l'unité d'enseignement concernées qui sera de 0/20.

En session 2 (Q3): La note obtenue en Q1 sera reportée et interviendra pour 70% de la note finale de l'AA considérée.

Un travail de remédiation sera à réaliser et à remettre pour la seconde session selon les modalités définies par l'enseignant. Ce travail de remédiation interviendra pour 30% de la note finale de l'AA

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).